

Lettres sur la santé et la maladie au XVIIIe s. De la fin du règne de Louis XIV à la Révolution française.

Olivier Perru, Pr. Ém.

Université Claude Bernard Lyon 1

Introduction.

- **Au début du XVIIIe siècle**: lettres et mémoires sur les maladies et la santé à la cour et dans les élites sociales. Les témoignages de la marquise de Maintenon (1635-1719). La santé du Roi, les épidémies, les dernières années de Mme de Maintenon.
- **Les lettres de Fénelon**, questions de santé et de maladie dans une famille aristocratique au début du XVIIIe s.
- La **correspondance administrative** lors de l'épidémie de peste de Marseille en 1720.
- Les **lettres de Voltaire**, Mme du Deffand et Rousseau: les **Lumières**.
- La **professionnalisation de la correspondance médicale** à la fin du XVIIIe s. Tronchin et Tissot.



Mme de Maintenon, par Pierre Mignard, 1694.

- C'est souvent de la santé du Roi qu'il s'agit dans les correspondances de Madame de Maintenon, qui reçoit des courriers réguliers des princes de l'Europe entière et surtout, des ecclésiastiques les plus en vue. L'Église compte sur elle pour maintenir le Roi dans le « bon chemin ».

Les lettres de Madame de Maintenon.

- On peut lire cette curieuse envolée du cardinal de Janson-Forbin, depuis Rome, en 1696 : « J'ai été pénétré de joie d'apprendre même, Madame, le bon état de la précieuse santé du roi dont dépend tout notre bonheur ; il paroît visiblement que la main de Dieu le soutient, et il ne faut pas douter qu'il n'achève d'humilier ses ennemis et de les réduire à demander la paix. Je fais aussi des vœux ardents au ciel pour votre conservation, madame, et je serai en tous lieux, et jusqu'au dernier soupir, avec respect et reconnaissance, Votre très-humble et très-obéissant serviteur, le cardinal de Janson-Forbin ». (*Correspondance de la marquise de Maintenon*, 1866, tome IV, Lettre CDX, p. 97)
- Dieu soutient la vie du Roi et celle de ceux qui le servent, mais la conservation de la santé est toujours pour la gloire de Dieu. La santé du Roi est « la plus précieuse santé qu'il y ait à conserver » (Lettre CXLVI, p. 441).

- Le 24 juillet 1706, lorsque les revers militaires se multiplient, elle écrit au duc de Noailles : « Le Roi est en parfaite santé, courageux et chrétien, et faisant de son mieux ». Mme de Maintenon loue la santé du Roi, son équilibre, son égalité d'humeur. Louis XIV se maintient stoïquement jusqu'à la crise dynastique de 1711-1712 où meurent d'abord le Grand Dauphin de la **variole**, puis le duc et la duchesse de Bourgogne et leur fils aîné, de l'épidémie de **rougeole**.
- Malgré la mélancolie qui saisit Louis XIV et son épouse, Mme de Maintenon demeure un soutien stable ; une seule chose compte : **conserver la santé du Roi**.
- Cette santé se maintient jusqu'aux semaines précédant sa mort, à l'été 1715. C'est ce que dit officiellement Madame de Maintenon, dans ses courriers. La santé du Roi y est présentée comme **la seule chose qui va pour le mieux**, à une période de défaites militaires (à partir de 1706) et de déclin.



- **Migraine, rhume et rhumatisme** sont les maux principaux de Mme de Maintenon pendant ses dernières années. Jusqu'à sa mort, en 1719, bien qu'elle reste toujours assez discrète, surgit parfois son étonnement d'être encore en vie et en bonne santé ; Cela s'explique du fait qu'une femme de sa génération, entre soixante et soixante-dix ans, avait pratiquement vu mourir toutes les personnes qu'elle avait connues dans sa vie, même dans sa propre génération. Après la mort de Louis XIV en 1715, Mme de Maintenon restera un témoin discret, elle mourra à quatre-vingt-trois ans, en 1719.
- Plus Madame de Maintenon vieillit, plus elle insiste à la fois sur la **nécessité de la santé et sur la destinée ultime qui est Dieu**.
- Le 7 février 1712, Mme de Maintenon à Mme des Ursins : « **La rougeole fait de grands ravages à Paris** ; (...) M. de Gondrin fut enterré hier au soir ; Madame sa femme a la rougeole, une fièvre continue, (...). M. le duc de la Trémoille a une **fluxion** sur la poitrine et une assez mauvaise santé. Madame la Dauphine a une **fluxion** qui lui fait une douleur fixe entre l'oreille et le haut de la mâchoire ; l'espace de son mal est si petit qu'on le couvriroit avec l'ongle (...) ; elle a été saignée deux fois depuis hier ; elle a pris trois fois de l'opium, elle paroît un peu plus tranquille depuis un moment. Je m'en vais chez elle, et je ne fermerai cette lettre que le plus tard que je pourrai, afin de vous en donner des nouvelles... ».

- « Mme la Dauphine, après avoir pris une quatrième dose d'opium, mâché et fumé du tabac, se trouve un peu mieux. On vient, dans ce moment, dire qu'elle a dormi une heure et qu'elle espère qu'elle va dormir longtemps. M. le duc de la Trémoille a la rougeole. Il est logé très près de Mme la Dauphine ; mais le Roi n'a pas voulu qu'on le transportât, à cause de sa fluxion sur la poitrine. Mme de Gondrin est toujours fort mal. Mme de la Vrillière a la rougeole, et nous voilà tous au milieu du mauvais air, après avoir fui tout l'été pour l'éviter. J'ai de mon côté un très-grand rhume, ... »
- Madame de Maintenon décrit ici les effets de l'épidémie de rougeole qui atteint Paris et Versailles en février 1712.
- Dans l'ignorance de l'époque, elle évoque des « fluxions » (congestions ou inflammations) et incrimine le « mauvais air ».



- Parmi les personnages cités, le duc de La Trémoille survécut à cette rougeole qui emporta Louis et Marie-Adélaïde de Bourgogne ainsi que leur fils, le duc de Bretagne. Pour la duchesse de Bourgogne, les saignées n'ont pu que l'affaiblir ; **on atténuait les souffrances ou l'agitation du patient par de l'opium ou des dérivés opiacés**, ce qui fut le cas ici. De la famille, seul survivra le petit duc d'Anjou, le futur Louis XV.
- Des nobles de la cour cités dans cette lettre décédèrent également, comme M. de Gondrin ; Mme de Gondrin et Mme de La Vrillière en réchappèrent – de justesse pour la première. Ces maladies étaient très mal connues et des précautions élémentaires n'étaient pas prises.
- **La promiscuité de la vie à Versailles et le manque d'hygiène** expliquent en partie ces décès. La Dauphine, qui mourut en février 1712, fut soignée dans une pièce voisine de la chambre du duc de La Trémoille, qu'on savait atteint de la rougeole.
- **Après la mort de Louis XIV (1715)**, Madame de Maintenon s'installe définitivement à Saint-Cyr. Elle s'inquiète alors peu de sa santé, mais elle a surtout le souci de celles des dames et demoiselles de Saint-Cyr, décimées par les épidémies qui ravagent l'Île de France.



Maison royale de Saint-Louis à l'époque de Mme de Maintenon.

- Le 25 avril 1716, elle écrit à Madame de Caylus, au sujet de sa santé et de celles de divers proches : « Je fus hier la nuit et tout le jour assez mal d'un débordement de bile ou de choléra-morbus qui me mena bien rudement par haut et par bas ; il ne m'en reste que l'épuisement. [...] **Nous n'avons plus de petite vérole ici** ; il y en a encore dans le village. [...] Je suis foible et très enrhumée. Ce 29. [...] ce n'est pourtant que de la foiblesse ; on me donne du quinquina ».
- Ce que Madame de Maintenon nomme ici « choléra-morbus » est en fait un épisode diarrhéique sans doute occasionné par des salmonelles, mais qui n'est pas ce que nous appellerions choléra. Elle insiste sur le fait que sa santé n'est pas si merveilleuse qu'on voudrait le faire croire, et sur la **rémanence des épidémies de variole qui reviennent sans cesse en ce début de XVIIIe siècle**. Le même mois, le 1er avril 1716, elle notait déjà une résurgence d'une épidémie dans les maisons religieuses de Saint-Cyr , qui semble avoir sévi à plusieurs reprises pendant l'hiver 1715-1716. Sur sa santé, les propos sont toujours relativement discrets, parfois un peu décousus. Le 31 août 1716, elle écrit : « **Ma santé résiste à tout, quoiqu'elle soit souvent attaquée** ».

- Dans les derniers textes dont on dispose, il est intéressant de remarquer que c'est une femme de quatre-vingt-deux ans qui commence à s'occuper d'elle-même, et de la composition de son régime alimentaire. Quelques mois avant sa mort, la marquise de Maintenon aurait commencé à **se soucier davantage d'elle-même**.
- Sans doute dégoûtée des repas pantagruéliques et de l'abondance de nourriture carnée qu'engloutissait Louis XIV, **elle devint presque végétarienne à la fin de sa vie et elle note avec pertinence l'intérêt de l'abstinence de viande** pour la bonne santé.
- Ce qu'il faut retenir de ces lettres, outre **l'ignorance médicale et hygiénique** et l'absence de maladie grave concernant Madame de Maintenon, c'est l'ordre de tout ce qui regarde le corps à la vie morale et spirituelle, parfois jusqu'à l'excès.
- Un relatif mépris du corps perce parfois et peut coexister avec un sentiment un peu élitiste quant à l'utilité et à la nécessité d'une forte santé, finalement pour le service de l'État et celui de la religion.
- **L'obéissance et la confiance dues à un médecin peu compétent comme Fagon** est exacerbée jusqu'au ridicule.
- L'aspect pénitentiel de la maladie resurgit, par exemple dans un courrier du 6 avril 1717 à Madame de Caylus, où elle estime que lorsqu'on « n'a plus guère de santé », « c'est une grande pénitence pour les malades et pour ceux qui sont auprès d'eux ».

Fénelon par Joseph Vivien, XVIIIe s.

- François de Salignac de La Mothe-Fénelon (1651-1715), nommé en 1695 archevêque-duc de Cambrai, puis exilé en 1699 dans son diocèse, fut d'abord précepteur du duc de Bourgogne, académicien, auteur des *Aventures de Télémaque* et de la *Démonstration de l'existence de Dieu*.



Santé et maladie chez Fénelon

- Fénelon n'a abordé que très occasionnellement et indirectement les questions relatives à la santé et à la maladie. Il le fit dans le livre XIII des *Aventures de Télémaque* (1824), et dans sa correspondance (1827), notamment avec l'abbé Pantaléon de Beaumont et le marquis Gabriel-Jacques de Fénelon, ses neveux.
- Dans le livre XIII des *Aventures de Télémaque*, Fénelon pose la question de l'origine et de la cause des maladies dans le genre humain. Il écrit :
- « Nosophage (Celui qui fait fuir les maladies) était ami des dieux ; À peine avait-il vu un malade, qu'il connaissait à ses yeux, à la couleur de son teint, à la conformation de son corps et à sa respiration, la cause de sa maladie. (...) Mais il assurait que c'était faute de vertu et de courage que les hommes avaient si souvent besoin de la médecine. - C'est une honte - disait-il - pour les hommes qu'ils aient tant de maladies ; car les bonnes mœurs produisent la santé. Leur intempérance - disait-il encore - change en poisons mortels les aliments destinés à conserver la vie. Les plaisirs pris sans modération abrègent plus les jours des hommes que les remèdes ne peuvent les prolonger. (...) **Le grand remède, qui est toujours innocent, et toujours d'un usage utile, c'est la sobriété, c'est la tempérance dans tous les plaisirs, c'est la tranquillité de l'esprit, c'est l'exercice du corps.** Par là on fait un sang doux et tempéré et on dissipe toutes les humeurs superflues ». Fénelon, 1824, tome 20, livre XIII, pp. 355-357.

- Les lettres de Fénelon commencent presque toujours par des considérations sur sa santé ou celles de membres de la famille et des tentatives d'explication des maladies, dans le cadre médical des années 1710, en particulier lorsqu'il y a une maladie grave ou la perspective de la mort.
- Pour Fénelon comme pour ses contemporains, dans la maladie, c'est toujours **la logique de l'évacuation du mal qui prévaut** ; la fièvre est vue comme une maladie à part entière. La Lettre 90 (9 novembre 1710) va dans ce sens : « Notre cher malade (l'abbé de Langeron) est toujours dans un très-grand péril, mon cher neveu. L'émétique a fait, sans aucune violence, une abondante évacuation ; mais la fièvre, les redoublemens et l'embarras de la tête continuent. Il nous connoît tous ; mais il n'a aucune raison suivie. Sa poitrine est assez libre, et il a encore bien de la force. Il prend sans peine, et goûte même ce qu'on lui donne ». (Lettre 90, p. 134)
- (redoublements = augmentation, régulière ou pas, dans l'intensité des symptômes d'une maladie)
- On sent toute **l'impuissance d'une telle médecine basée sur la purge et l'émétique, l'évacuation du mal.**

- Dans la Lettre 101, Fénelon se soucie de la santé de son neveu, (le marquis Gabriel-Jacques de Salignac-Fénelon, 1688-1746, dit Fanfan, blessé à la jambe pendant une bataille en 1711), et il lui enjoint d'aller « [prendre les eaux](#) » : « C'est bien assez, et même trop, que tu sois à l'armée ; tu devrais être déjà aux eaux : la saison presse. C'est un grand excès que d'être au camp ». (Lettre 101, p. 149)
- La fin de la lettre montre [l'autorité de Fénelon et son caractère envahissant](#) dans la vie du marquis de Fénelon. Concernant les relations familiales, le ton un peu niais adopté par Fénelon et l'abus évident de contrôle moral et religieux sur les membres de sa famille ont de quoi agacer.
- Aux XVIIe-XVIIIe siècles, les aristocrates et les privilégiés en général se rendaient souvent sur leurs terres ou aux eaux en septembre-octobre. On ne prenait pas les eaux au plus fort de l'été. Lorsque le marquis de Fénelon est arrivé à Bourbonne, l'oncle archevêque s'inquiète de savoir comment « les eaux opèrent » (Lettre 107, p. 155). Même inquiétude le 16 octobre dans la lettre 108, alors que « Fanfan » est de retour aux frontières du Nord: « Ce qui est de pressé au-dessus de tout, est que vous vous hâtiez de revenir pour garder exactement le régime nécessaire. Vous êtes dans [la crise de l'opération des eaux](#), pour en tirer le fruit dans peu de jours, ou pour les rendre inutiles, et être à recommencer » (Lettre 108, pp. 156-157)

Thermes de Luxeuil les bains (bâtiment XVIIIe créé à l'époque de Louis XV, inauguré en 1768, donne une idée du thermalisme au XVIIIe siècle)

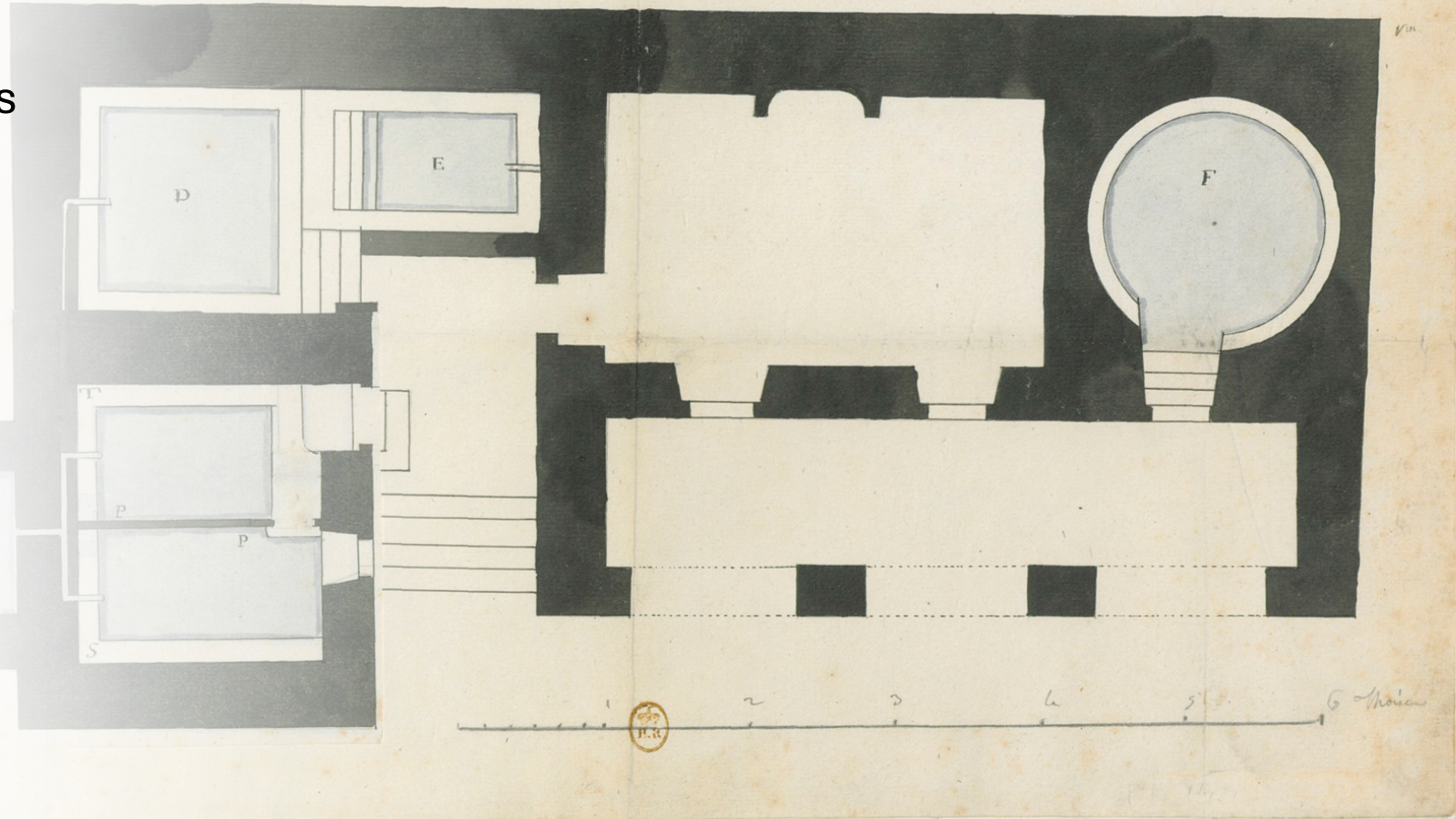


- Dans la lettre 118, la question de la blessure à la jambe du marquis de Fénelon revient à l'ordre du jour, le chirurgien Triboulaut proposant de rouvrir la jambe pour extraire un supposé corps étranger. **Fénelon, se lance dans un discours littéraire sur l'opportunité de l'opération** et sur les procédés chirurgicaux de l'époque.
- « Puisque le parti d'ouvrir est, selon M. Triboulaut, encore plus sûr que celui de n'ouvrir pas, il faut qu'il n'y ait aucun danger à faire l'ouverture : or, **ce fondement étant posé, pourquoi n'ouvrirait-on pas**, puisque ce parti, qui est le plus sûr contre tout danger, est en même temps le plus prompt pour la parfaite guérison ? »
- Fénelon disserte sur l'extraction d'un éventuel corps étranger et sur les inconvénients possibles. Puis, on revient à l'autre alternative: les eaux thermales. « J'avoue qu'on pourroit attendre la saison des eaux de Barège,(...). Mais ne peut-il point arriver des accidens avant la saison des eaux, qui est encore assez éloignée ? De plus, **qui est-ce qui nous répondra que ces eaux rouvriront tout jusqu'au fond, et le purifieront parfaitement par la sortie de tout ce qui est étranger ou corrompu**, comme on assure que l'opération des chirurgiens le fera ? »

Plan des bains de Barège en 1721

Plan des bains de Barège, octobre 1721

- « Ma conclusion est néanmoins qu'il faudroit, sans hésiter un seul moment, **préférer le voyage de Barège, supposé qu'il eût un peu plus de sûreté contre tout danger, que l'opération.** Examinez donc bien ce que ces messieurs pensent là-dessus (...). D'où vient que M. Chirac ne propose pas de baigner la jambe malade dans les eaux de Balaruc ? ... »



- Pour des esprits du XXI^e siècle, ce qui est apparemment choquant dans cette lettre est **l'absence de prise en compte de la douleur** dans une opération sans anesthésie où l'on va rouvrir une plaie plus ou moins bien cicatrisée pour rechercher un morceau d'os ou un corps étranger.
- Cependant, le texte complet mentionne les éponges : elles pourraient être **des éponges soporifiques permettant une forme limitée d'anesthésie**. Elles existent depuis le XIII^e siècle (école chirurgicale de Bologne) mais semblent être tombées en désuétude, ou avoir été souvent interdites, aux XVII^e et XVIII^e siècles, du fait de divers risques dont le surdosage des substances anesthésiantes.
- On pouvait aussi administrer des **dérivés opiacés**, mais parfois en dose insuffisante, et Fénelon n'en parle pas ici.
- Le dosage de principes réellement efficaces était irréalisable à l'époque: **impossibilité de mettre en place une anesthésie**.
- **Caustiques**: éléments minéraux comme le mercure, utilisé dans la guérison des lésions et dont on ignorait la toxicité.

- Fénelon note avec justesse le **risque d'infection ou d'inflammation d'une blessure mal nettoyée ou mal cicatrisée**. Le commentaire sur les eaux vise Barèges, qui fut déjà quarante ans plus tôt le séjour du jeune duc du Maine pour remettre en état sa jambe malformée. **Balaruc ou Barèges étaient réputées pour la remise en état d'un membre déficient**.
- Les lettres suivantes reprennent le même thème de l'opération à la jambe du marquis de Fénelon. Monsieur de Cambrai ne cesse de prêcher à son neveu l'obéissance, la docilité, l'abandon pour subir cette opération, le tout avec des motifs spirituels. On devine qu'en cette aube du XVIIIe siècle, ce type de langage ne va plus être reçu ni compris très longtemps.

L'épidémie de peste de Marseille dans les courriers officiels.

- Au moment où le « Grand Saint-Antoine » arrive à Marseille et où les intendants de santé vont faire débarquer trop vite des marchandises contaminées, l'intendant Cardin Le Bret (1675-1734) s'occupe de faire réactiver les règles d'isolement et de quarantaine, ce qui exécute une ordonnance de l'autorité royale daté du 9 janvier 1718. Cardin Le Bret de Flacourt, parfois nommé Cardin II, succéda à son père en 1704 comme intendant de Provence, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1734. C'est sa correspondance administrative que j'examine ici.



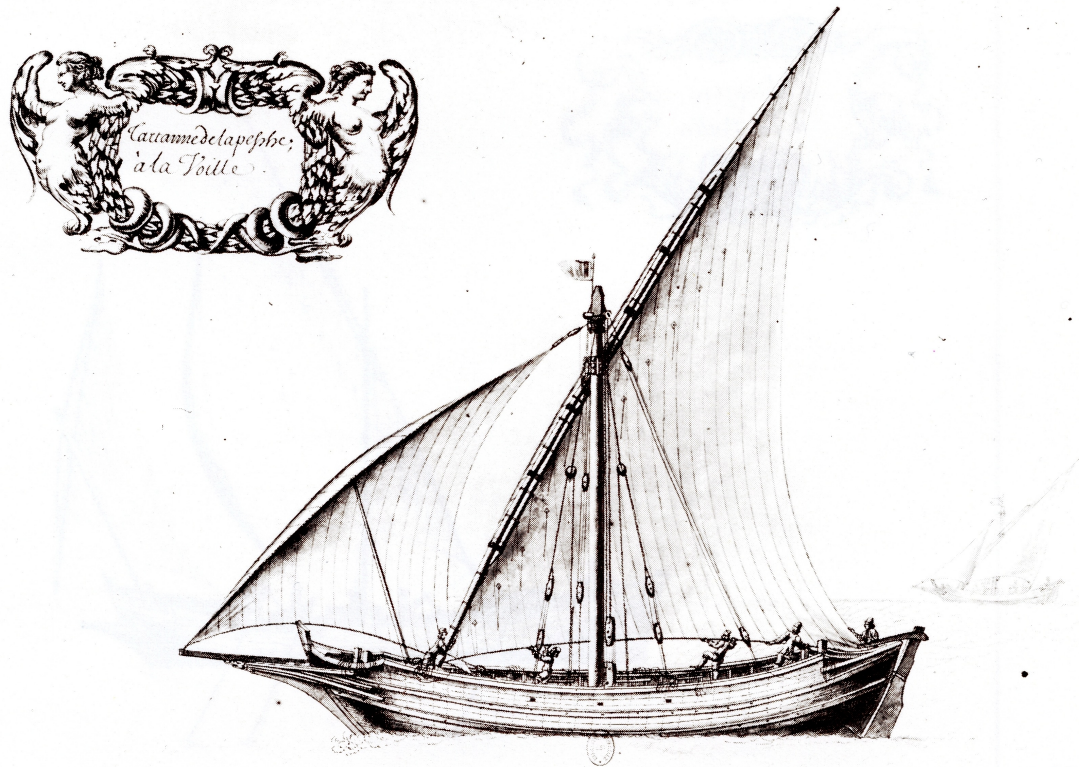
- D'après la *Relation historique de la peste de Marseille en 1720*, la déclaration faite aux intendants de santé à l'arrivée à Marseille fait état de la mort de plusieurs matelots du fait d'une **fièvre maligne pestilentielle**. Le docteur Jean-Baptiste Bertrand (1670-1752) se demande pourquoi on a laissé le capitaine débarquer hommes et marchandises.
- Normalement, les matières textiles étaient suspectes et soumises à une quarantaine rigoureuse. **Mais la durée de la quarantaine demeurait variable et elle était fixée par l'intendant de santé**. Les passagers et marchandises en quarantaine ne sortaient pas du lazaret et à l'exception des événements tragiques de 1720, la peste n'en est jamais sortie, ce qui montre que le système était assez bouclé mais qu'il a échoué en 1720.
- Pourquoi ? les documents d'époque soulignent **qu'il y a probablement eu des imprudences**, un débarquement plus rapide que ce que prévoyait le règlement et sans isolement suffisant vis à vis de la ville.
- De nombreux textes ont souligné **l'impatience des bourgeois marseillais pressés de prendre possession de la marchandise pour l'écouler sur la foire de Beaucaire**
- D'autres textes mettent en cause **les intendants de santé** (plus vraisemblable), il y eut sans doute imprudence dans le fait de ne pas expédier en quarantaine à l'île de Jarre un navire ayant eu des morts suspects de peste. Les passagers en vie sont sortis au bout de 9 jours et se sont dispersés dans la ville, voire ont quitté la ville. Ce fait peut expliquer la propagation de la peste en ville et dans les abords de Marseille.

- Le 12 juillet 1720, les trois échevins de Marseille, Estelle, Dieudé et Audimar, écrivent à l'intendant pour l'avertir du danger de la contagion, et sans doute aussi, lui montrer qu'ils ont fait le nécessaire dans les maisons contaminées afin de limiter la contagion :
 - Vous vous souvenez sans doute que par le certificat qu'on vous envoya à Aix il estoit justifié que dans la maison du nommé Isselene il y avait un garçon qui fut trouvé atteint ou soupçonné de peste et qui mourut avant-hier sur les sept heures du matin, et que sa sœur estoit pareillement atteinte, nous fimes porter secrètement le mort et la malade avec leurs père et mère dans les infirmeries, **le mort y fut enterré dans la chaux vive et la maison fut fermée en attendant de purifier ou bruler les meubles qui s'y trouveront**. Le même matin d'avant-hier on nous vint avertir que le nommé Bouillon qui venait du levant et qui estoit sorti des infirmeries depuis cinq ou six jours se trouvoit malade, nous voulumes le faire porter aux infirmeries, mais dans le temps qu'on s'y disposait il expira ; on le porta d'abord avec précaution aux infirmeries et on l'y enterra comme l'autre ; ceux qui demeuraient dans la même maison de Bouillon ont esté mis dans une autre maison écartée et privée de toute fréquentation où ils seront observés et parfumés pendant tout le temps qui sera jugé nécessaire. (...) **On parfumera les personnes de cette famille** sans craindre d'excéder, on en agira de même à l'égard de trois autres familles qui ont eu quelque fréquentation avec ceux qui avaient fréquenté Bouillon, ... (Le Bret, 1720, juin-sept., folio 93).

- Les papiers de l'intendant montrent que dès la première quinzaine de juillet, l'inquiétude grandit : [lettres du subdélégué Rigord à l'intendant](#), montrant que la situation n'est plus sous contrôle aux infirmeries ; [lettres de l'intendant au Conseil de Régence](#), [lettres des échevins et intendants de santé](#), etc. Dès le 2 juillet, on lit dans une lettre non signée, peut-être de Le Bret :
 - « L'avis des médecins est pour la peste. (...) Les intendants de la santé n'ont plus de quoy fournir aux malades des infirmeries... (...) Je dois vous informer Monsieur qu'on ne peut rien ajouter à la vigilance de MM. Les échevins. Leur zèle se marque dans cette occasion et le public leur doit infiniment ». (Le Bret, 1720, juin-sept., folios 102-103)
- Au début de l'épidémie de peste, une autre lettre intéressante est celle de l'intendant du Languedoc, Louis de Bernage, qui s'inquiète de la progression de l'épidémie :
 - « A Montpellier le 16 juillet 1720. J'ai veu Monsieur des lettres de Marseille qui portent que la contagion s'est mise à l'infirmerie du port, et même qu'elle a gagné dans la ville. Vous jugez facilement de l'inquiétude que cette nouvelle me donne soit pour vostre département, soit pour la communication de nos ports et la foire de Beaucaire...». (Le Bret, 1720, juin-sept., folios 106-107)
- [L'intendant répond que tout le monde se porte bien à Marseille. Après les premiers signes inquiétants et les morts de juin et de la première quinzaine de juillet, on veut croire à un répit.](#) Dans une lettre au Maréchal de Villars (1653-1734), le 17 juillet, il trouve « une santé parfaite dans toute la ville » (Le Bret, 1720, juin-sept., folio 115) ; le 24 juillet, il écrit :
 - « La santé continue d'être bonne dans la ville de Marseille et le nombre de malades diminue dans les infirmeries, quelques-uns même des malades qui y sont ne paroissent pas atteints de mal contagieux ». (Le Bret, 1720, juin-sept., folio 112)
- Le 21 juillet, Rigord, écrit :
 - « Les affaires de la santé vont toujours de mieux en mieux. On est sain à Jarre et à Pomègue, et il n'y a plus aux infirmeries que deux portefaix qui sont en état de guérison ». (Le Bret, 1720, juin-sept., folio 145)

- Mais la réalité allait bientôt être tout autre. Cinq jours plus tard, le 26 juillet 1720, Rigord déchante :
 - « Monseigneur. L'affaire de la santé pourrait devenir sérieuse, non pas du côté des infirmeries et de Jarre, (...) mais ce qu'il y a de fâcheux est qu'une des rues de Marseille passe pour infectée, et il est mort douze ou quinze personnes dans deux jours. C'est la rue de l'Escale. (...) On m'écrit de cette après dinée que Mrs les échevins sont fort intrigués et que cette nuit on fermera toutes les avenues de cette rue ». (Le Bret, 1720, juin-sept., folios 146-147)
- Rigord rajoute de manière très judicieuse que **tout cela arrive au moment de la faillite du système des billets de banque, dit système de Law** (déclaration de la semi-banqueroute le 21 juillet 1720).
- Ainsi tout est lié, la venue des marchandises du Levant est non seulement un problème sanitaire, mais aussi un **problème économique et politique** ; d'où la nécessité d'une interprétation « marseillaise » de règles juridiques édictées à Paris sans que les magistrats locaux n'aient trop de liberté.
- **L'édit du 25 juillet 1720 ferme les frontières avec le Royaume de Piémont-Sardaigne et interdit tout commerce entre Marseille et les ports situés au-delà des côtes varoises**, empêchant ainsi l'approvisionnement normal de la ville. C'est un facteur décisif dans la crise alimentaire qui menace la ville et qui s'ajoute à la maladie et à la faillite du papier-monnaie.

Jean Jouve dans l'album *Dessins de tous les Bâtiments qui Naviguent sur la Méditerranée* de 1679, montre des images de Tartanes d'un seul mâât



- L'intendant rédige le 4 août une lettre pour le ministre Le Peletier des Forts, dans laquelle il reconnaît avoir encore des doutes sur la maladie de Marseille. Se fondant sur les rapports des médecins et des chirurgiens, les échevins comme le gouverneur de Marseille, le marquis de Pilles, qualifient cette maladie de peste (Le Bret, 1720, juin-sept., folio 240).
- Une lettre à Le Bret, du 5 août 1720, explique la décision de S.A.R. le Régent d'ordonner à deux médecins de Montpellier, choisis par le médecin Pierre Chirac, premier médecin du Régent, de se rendre à Marseille « pour examiner si la maladie qui court est contagieuse ».
- Le Peletier des Forts demande à Bernage, l'intendant de Montpellier « de faire donner cent pistoles aux médecins » (Le Bret, 1720, juin-sept., folios 245) qui se rendent à Marseille. Le 10 août, Bernage avertit Le Bret que les médecins montpelliérains sont en partance pour Marseille.
- En cette période de juillet-août 1720, on peut parler d'« attentisme » au dire de Joël Coste, dans la mesure où on attend toujours le verdict des médecins envoyés par le Régent pour savoir s'il s'agit de peste ou non (Coste, 2018, p. 116). Les atermoiements, les retards, voire les erreurs dans la gestion de la crise ont sans doute aggravé la situation.

- Les progrès de l'épidémie de peste en août et septembre sont, comme on l'imagine, très rapides, même si les médecins se veulent parfois rassurants.
- On dispose des rapports du responsable des infirmeries, le médecin Michel qui fait le compte au 1^{er} août des malades morts et de ceux qui se portent bien parmi les malades accueillis aux infirmeries. Sur 45 malades, 27 sont morts ou mourants ; 12 se portent bien ; 6 sont malades sans que le médecin se prononce sur leur éventuelle guérison.
- 50 cadavres ont été acheminés vers les infirmeries. On imagine sans peine les risques de contagion (Le Bret, 1720, juin-sept., folios 257-258).
- Le 7 août, Michel refait une comptabilité des malades et des morts, document envoyé à Le Bret. Sont donc morts aux infirmeries de fièvres malignes ou peste, 24 personnes du 25 juin au 15 juillet ; 36 personnes seraient mortes de maladies qui ne paraissent pas contagieuses ; 86 cadavres ont été transportés de la ville aux infirmeries « ou au nouveau tombeau qu'on leur a préparé à La Joliette », et le médecin précise « morts de la maladie qui a cours » ; 364 sont morts et enterrés dans la ville.
- Le total est de 510, nombre duquel on retire environ 100 « enfants à la nourrice », ce qui donne 410 personnes décédées en 44 jours.

Lettres sur la santé et la maladie : les Lumières.

- Au XVIII^e siècle, on trouve toujours des correspondances mais, surtout dans la période des Lumières, on se situe davantage dans des entretiens de salons ; on s'éloigne des correspondances de cour des prélats, des aristocrates ou des princes et princesses du sang du XVII^e siècle. Les lettres et entretiens sur la santé et la maladie au XVIII^e siècle, surtout après 1735-1740, seront particulièrement le fait de brillantes **salonnières ou d'esprits philosophiques qui se situent souvent en marge du pouvoir politico-religieux**. Ces textes proviennent donc d'une société de lettrés des Lumières et peuvent parfois être associés à une sorte de contre-pouvoir.
- Une seconde différence n'est pas des moindres : l'inspiration chrétienne des points de vue développés au XVII^e siècle sur la santé et la maladie disparaît, l'insistance portant bien davantage sur **une explication rationnelle de la maladie et sur la place qu'elle tient dans la vie humaine**. La santé devient un bien individuel qu'on protège et qu'on cherche à conserver. Il n'y a plus de marquise de Maintenon pour se soucier de la santé du Roi ni, à plus forte raison, de son salut. Louis XV lui-même affirmera qu'il n'a pas besoin d'une Maintenon à ses côtés.
- **Ce sont souvent mais pas exclusivement des femmes qui se font les porte-parole des questions de santé et de maladie**, comme au siècle précédent. Ces femmes sont à la pointe de la révolution culturelle des Lumières. Au XVIII^e siècle, elles s'émancipèrent, en particulier de la religion, parfois aussi des habitudes et contraintes morales ou sociales de la société de leur temps. Elles inventèrent de nouvelles formes de **sociabilité** dans lesquelles **la santé, la maladie et les récits qui s'y rapportent eurent une place primordiale**.

- La maladie est, au XVIIIe siècle plus qu'au siècle précédent, **l'objet d'analyses et de récits**. On s'observe, on raconte sa maladie ou celle des autres, on ébauche une tentative d'analyse de soi-même et de ses proches. **La maladie et son expression dans la conversation sont liées**. Gens de cour, médecins, philosophes ou littérateurs élaborent un nouveau genre, le récit de la maladie et des affections du corps en général, récit parfois littéraire ou sentimental ou au contraire, récit à prétention médicale ou scientifique.
- **Jean-Jacques Rousseau**, comme de nombreux patients du XVIIIe siècle, a mis en scène et raconté la maladie, qui devient alors l'objet d'un récit à la limite de la fiction, souvent l'objet d'une conversation de salon : c'est le moyen par lequel on se raconte dans une relation à l'autre.
- Ce qui est frappant pour nous est que **tout le monde est malade**. **Après trente-cinq ou quarante ans, les maux du corps atteignent une majorité de personnes**, presque aussi mal soignés qu'au XVIIe siècle ; mais les amis mettent en scène leurs maladies, y compris des affections psychosomatiques.
- Le sens religieux de la maladie disparaît, la maladie devient à la fois **un objet d'investigation scientifique et médicale et un lieu d'expression de son vécu**.
- Le XVIIIe siècle regarde la maladie comme un **déséquilibre dans le cadre de la nature** ; il est conditionné par de nombreux facteurs comme l'âge, l'environnement, le tempérament. **On ne conçoit plus la maladie comme contre nature**, mais intégrée dans un ensemble d'interactions entre l'humain et la nature. On peut parler de **naturalisation de la maladie**, qui devient un phénomène objet de science et d'une psychologie à peine naissante.



-
- Voltaire (1694-1778) fut continuellement malade tout au long de sa vie, et il fit même de cet état permanent un sujet littéraire de prédilection dans son abondante correspondance.
 - En 1723, Voltaire est frappé par la variole. Il écrit: « M. le président de Maisons et moi, nous fûmes indisposés le 4 novembre dernier ; mais heureusement tout le danger tomba sur moi. Nous nous fîmes saigner le même jour ; il s'en porta bien, et j'eus la petite vérole. Cette maladie parut après deux jours de fièvre, et s'annonça par une légère éruption. Je me fis saigner une seconde fois de mon autorité, malgré le préjugé vulgaire. M. de Maisons eut la bonté de m'envoyer le lendemain M. de Gervasi, médecin de M. le cardinal de Rohan, qui ne vint qu'avec répugnance. (...)

- Il vint cependant, et me trouva avec une fièvre maligne. Il eut d'abord une fort mauvaise opinion de ma maladie : les domestiques qui étaient auprès de moi s'en aperçurent, et ne me la laissèrent pas ignorer. On m'annonça, dans le même temps, que le curé de Maisons, qui s'intéressait à ma santé, et qui ne craignait point la petite vérole, demandait s'il pouvait me voir sans m'incommoder : je le fis entrer aussitôt, je me confessai, et je fis mon testament, qui, comme vous croyez bien, ne fut pas long. Après cela **j'attendis la mort avec assez de tranquillité, ...**
- Cependant M. de Gervasi ne m'abandonnait pas d'un moment ; il étudiait en moi, avec attention, tous les mouvements de la nature ; il ne me donnait rien à prendre sans m'en dire la raison (...) **Il fut obligé de me faire prendre huit fois l'émétique, et, au lieu des cordiaux qu'on donne ordinairement dans cette maladie, il me fit boire deux cents pintes de limonade.**
- Cette conduite, qui vous semblera extraordinaire, était la seule qui pouvait me sauver la vie ; toute autre route me conduisait à une mort infaillible ». (Voltaire, 1880, Correspondance I, pp. 108-110)

- Pendant le séjour de Potsdam, une lettre à Bagieu, chirurgien-major des gendarmes de la garde du roi, illustre la santé supposée dégradée de Voltaire, après cinquante ans :
 - J'ai atteint l'âge de cinquante-huit ans avec le corps le plus faible, et j'ai vu mourir les plus robustes à la fleur de leur âge. Si vous aviez vu milord Tyrconnell et La Mettrie, vous seriez bien étonné que ce fût moi qui fût en vie : le régime m'a sauvé. Il est vrai que j'ai perdu presque toutes mes dents par une maladie dont j'ai apporté le principe en naissant ; chacun a dans soi-même, dès sa conception, la cause qui le détruit. Il faut vivre avec cet ennemi jusqu'à ce qu'il nous tue. (...). Les eaux de Barèges, de Padoue, d'Ischia, pourraient me faire du bien pour un temps ; mais je ne sais s'il ne vaut pas mieux savoir souffrir en paix, au coin de son feu, avec du régime, que d'aller chercher si loin une santé si incertaine et si courte. (Correspondance V., p. 31)
- Voltaire pose ici la question de la **différence entre la constitution physique et la santé**. On peut avoir une forte constitution et des accidents de santé occasionnant une mort jeune ; on peut avoir une constitution faible, être sujet à beaucoup de petits ennuis de santé récurrents, et malgré cela, vivre très longtemps. Voltaire invoque à nouveau le régime comme source de guérison. Il évoque le scorbut qui cause effectivement le déchaussement des dents. Comme souvent, il prend à nouveau ses distances vis-à-vis des eaux thermales qui sont loin d'être une panacée. Lettre 2363 à Bagieu, 10 avril 1752.

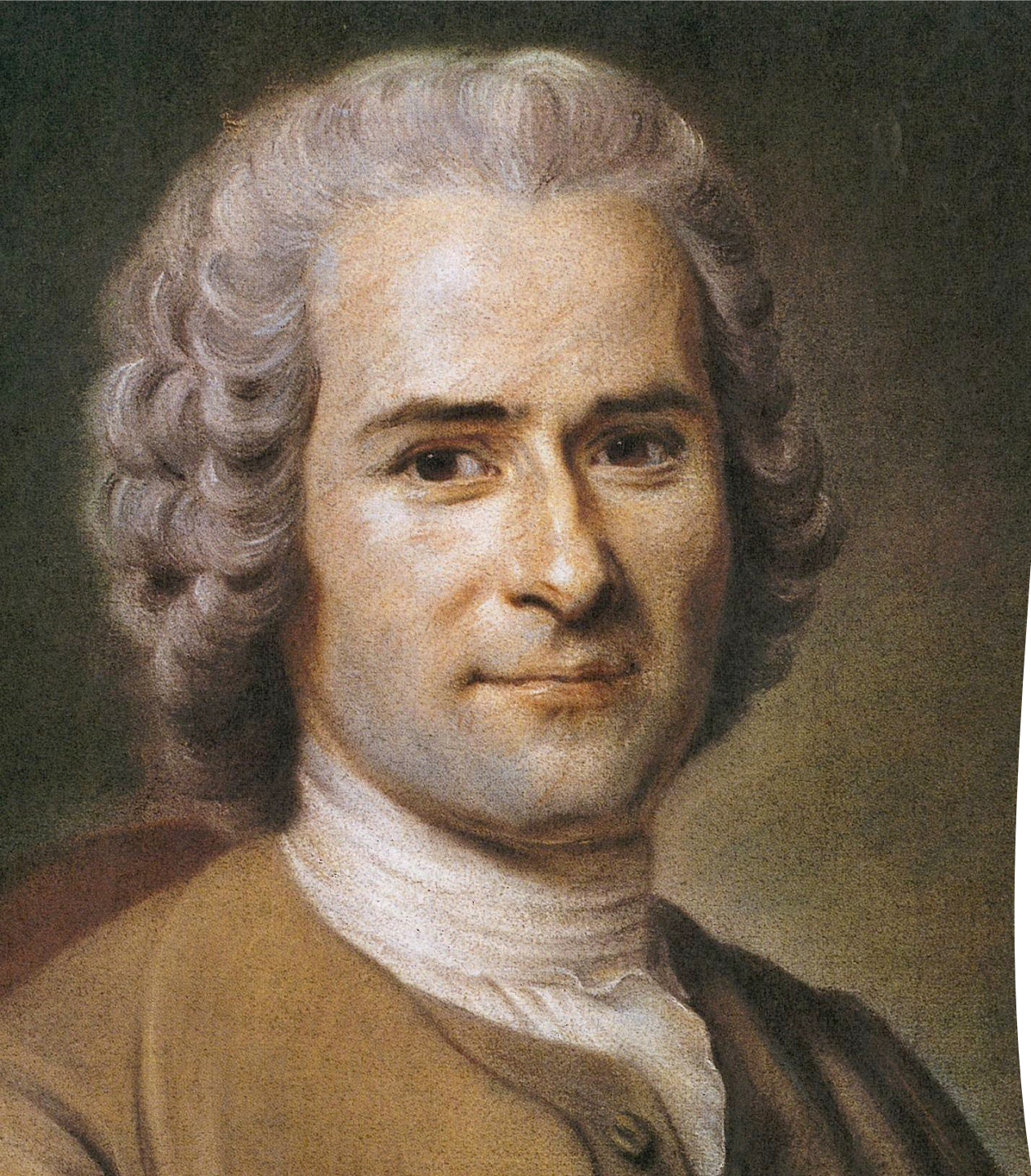
Marie-Elisabeth
Dompierre de Fontaine
(1715-1771), nièce de
Voltaire.

- Dans une lettre du 17 juin 1752 à Marie-Élisabeth Dompierre de Fontaine (1715-1771), il écrit:
 - « Vous avez perdu votre fils, et vous perdrez bientôt un oncle qui vous aime autant que votre fils vous aurait aimée. La première perte en est une véritable. (...) Nous sommes, vous et moi, deux roseaux ; mais je suis bientôt un roseau de soixante ans, et vous êtes un roseau jeune ».



- Il n'est pas impossible que la totalité des maladies dont souffrit Voltaire de façon récurrente pendant toute sa vie ait un rapport avec l'allergie. C'est l'hypothèse avancée par Robert Condat (1991). Il se peut que cet ensemble de pathologies se soit organisé fondamentalement autour des allergies. Voltaire aurait été médicalement ou biologiquement intolérant à de nombreux facteurs environnementaux.
- Relation entre les diverses maladies dont il souffrait : eczéma, érysipèle, ophtalmies, troubles digestifs avec alternances de diarrhées et de constipation, et abus des purgations. « L'alternance de diarrhée et de constipation est fréquente dans les allergies, et entraîne souvent l'abus des laxatifs » (Condat, 1991, p. 168).
- Deux hypothèses prédomineraient : l'importance des troubles alimentaires et celle des allergies dans l'origine et les modalités des pathologies chez Voltaire. Mais s'agit-il de causes ou simplement de facteurs imbriqués conditionnant les maladies ? Certaines, comme l'érysipèle, ont une cause microbienne. Condat écrit encore :
- La notion d'allergie ne permet-elle pas néanmoins de mieux comprendre la corrélation et l'opiniâtreté des maux qui affligeaient Voltaire ? Et par là, l'état cyclothymique qui était le sien, l'instabilité et la dualité paradoxale de sa nature, qui en faisait un éternel mourant d'une extraordinaire vitalité. (p. 169)

- Dans les vingt dernières années de sa vie, **Voltaire se définit comme un perpétuel malade**. Il est « le vieux malade solitaire » des Délices ou de Ferney. En 1771, dans la Lettre à Monsieur de Veymerange, il est « **le vieux malade, goutteux, aveugle, n'en pouvant plus** » (*Correspondance X*, p. 228).
- On ne sait jamais ce qu'il a de façon précise, mais il annonce au fil des correspondances avoir été très souffrant, être au lit depuis des semaines, ne pas pouvoir écrire. Il est « malade comme un chien ». Il dicte ses courriers et ses productions littéraires quand il ne peut pas les écrire lui-même, mais cela ne l'empêche pas d'être productif. Il écrit de Ferney, le 2 octobre 1767, à Monsieur Damilaville : « Adieu, mon cher ami ; je suis trop malade pour dicter longtemps ; mais ne jugez point de mes sentiments à la brièveté de mes lettres » (Voltaire, 1822, *Correspondance générale IX*, p. 32).
- Le 4 octobre de la même année 1767, à Monsieur Moreau, inspecteur général des pépinières de France, il rend compte de ses plantations à Ferney, réclame des essences qui doivent venir de Paris en transitant par Lyon et réfléchit sur la nécessité de planter des arbres pour régénérer les forêts ; il semble déployer une énergie phénoménale sur ce projet et en même temps, il se dit trop faibl.
- **Le paradoxe est donc permanent entre le malade reclus dans sa chambre et la nécessité qui le presse de cultiver son jardin**, au sens propre du terme.
- En conclusion, la maladie, chez Voltaire, implique la plupart du temps **une forte composante psychologique**, mis à part des réalités physiologiques comme le scorbut ou l'entérocolite qui le mina toute sa vie – pathologies encore mal connues au XVIII^e siècle. Il eut de nombreuses maladies somatiques bien réelles, comme encore l'érysipèle et la goutte. Il n'y a pour ainsi dire pas de description physiologique précise des pathologies évoquées dans la correspondance de Voltaire.



- Les lettres de Jean-Jacques Rousseau décrivent **l'interrelation entre la maladie physique dont il souffre et les maux psychiques qui l'affectent**. Dans la lettre du 7 avril 1764 à Michel-Marie Ancelet, il écrit :
 - « Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout j'espère une âme saine quant aux sentimens et à la volonté, mais du côté de l'entendement et des idées, je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le cœur se tourmente moins quand le corps souffre, et la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. [...] Car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche, alors que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre et que je dépérisse pour être moins attristé ». (Rousseau, 1965, *Correspondance XIX*, 3210)

- Rousseau se vit donc comme malade physiquement et psychologiquement. Mais, pendant ce temps, le cœur resterait impassible. **Il serait en fait dans une surestimation de soi au plan moral.** C'est comme si la paranoïa, qui le ronge et l'exaspère, le laissait en repos lorsque les maux physiques sont plus aigus. Rousseau est toujours l'hypocondriaque centré sur lui-même et préoccupé uniquement de ses propres maux. S'il a relativement bien identifié la pathologie urinaire dont il souffre et qui ne relève pas de calculs, **il n'est pas toujours très conscient du délire paranoïaque** qui le menace lorsqu'il voit des ennemis partout.
- À l'opposé de cette situation, chez les hommes et femmes des Lumières, si les maladies psychologiques, intérieures, font l'objet d'une auto-analyse parfois lucide, les maladies physiques revêtent toujours une identité très vague ; la plupart du temps, il s'agit **de langueur, fatigues, fièvres mal identifiées, coliques et problèmes intestinaux.** Comme de nombreuses personnes souffraient de fièvres paludéennes ou de maladies épidémiques mal connues ainsi que de parasitoses et d'épisodes diarrhéiques distincts du choléra, l'énumération de ces symptômes ne permet pas d'aller très loin dans le diagnostic. On trouve continuellement cela au long de la correspondance de Madame du Deffand.

Écriture littéraire ou médicale de la maladie au XVIII^e siècle ?

- Les périodes et les auteurs cités ici, de la fin du règne de Louis XIV à celui de Louis XVI, montrent à la fois la **lenteur des progrès médicaux quant à l'approche et au traitement de la maladie et du malade**, mais aussi de réelles avancées quant aux régimes, à l'inoculation, à certains actes chirurgicaux, à l'hygiène. Tout au long du règne de Louis XV, les lettres et les mémoires, émanant du public cultivé sur des questions médicales, fourmillent de remarques intéressantes, parfois pertinentes, mais souvent plus littéraires que scientifiques.
- Les nobles de la cour de Versailles, les bourgeois, le clergé, tous cherchent à acquérir une culture médicale et pose des questions sur sa santé et sur la pertinence des remèdes. Le siècle des Lumières est celui de la recherche d'explications rationnelles et de solutions efficaces.
- **Tissot et Tronchin sont deux médecins suisses dont la relation avec les patients, qu'elle soit directe ou épistolaire, conserve un grand intérêt aujourd'hui.** Théodore Tronchin (1709-1781) recevait des visites de l'Europe entière à Genève, dont celles de Madame d'Épinay et de Voltaire, et Samuel-Auguste Tissot (1728-1797) peut être considéré comme un pionnier dans l'art de la consultation épistolaire.

TRONCHIN D. M.



- Nicolas de Condorcet fit l'éloge de Théodore Tronchin (1709-1781) à l'Académie et développa son combat et ses succès autour de l'inoculation ainsi que les nouvelles méthodes qu'il utilisa:
 - M. Tronchin apprit à renouveler l'air dans la chambre des malades ; à ne plus condamner les femmes en couches à un régime incommode et funeste ; à donner aux enfants une éducation plus saine, en la rendant moins efféminée, moins contrainte : il proscrivit les ligatures et les entrailles qui déformaient leur taille, ou leur préparaient une constitution faible et malsaine. Il sut persuader aux femmes qu'une vie molle et sédentaire est une des principales causes des maladies particulières à leur sexe... (Condorcet, 1781, p. 108)
- L'éloge de Condorcet présente Tronchin dans le sens de Rousseau et il insiste sur le rôle de la Nature, qui doit être secondée, non contrariée par la médecine. Tronchin était « moderne » : la lutte contre la douleur, le rôle du facteur psychosomatique dans les maladies chroniques.
- L'apport premier de ce dernier à la médecine reste le développement de l'inoculation. L'histoire retint celle des enfants du duc d'Orléans, en 1756, et de l'infant d'Espagne, Ferdinand de Parme, en 1764,

- **Réseau de correspondants à travers l'Europe.** « À partir de la liste des personnes s'adressant à Tronchin pour leurs problèmes de santé, on obtient un tableau assez clair de leur typologie. Même si la plupart sont des représentants des classes les plus aisées, les membres de la bourgeoisie atteignent presque un quatrième du total. Ce sont en majorité des hommes qui écrivent, cependant il faut considérer le fait qu'ils écrivaient très souvent pour leurs femmes et leurs filles. Certaines correspondances proviennent de la province : Dijon, Lyon, Aix en Provence, Marseille, etc. ; toutefois, la plupart sont écrites depuis Paris (140 lettres). Les consultations arrivent aussi d'autres nations européennes : Allemagne, Angleterre, Italie, Russie » (Giacomo, 2017, pp. 250-251).
- En 1759, à la suite d'un échange épistolaire avec Samuel-Auguste Tissot, lorsque le médecin autrichien Antoine de Haen (1704-1776), chef de la médecine clinique de l'Université de Vienne et médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, publie la Réfutation de l'inoculation, servant de réponse à MM. de la Condamine et Tissot, Tronchin lui fait cette réponse nette :



- « Taisons-nous, monsieur, et ne disputons plus contre un homme qui a de l'humeur, qui devient le champion de ceux qui en ont encore plus que lui, qui de l'exception fait la règle et qui ose soutenir que la petite vérole naturelle n'est pas en elle-même une maladie dangereuse. Argumente-t-on contre un homme qui nie qu'il fait jour en plein midi ? Si la petite vérole n'est pas de toutes les maladies les plus fréquentes la plus meurtrière, si elle n'est pas la plus générale, s'il est ordinaire qu'on l'ait plusieurs fois, je renonce à croire, je doute de tout ».
- Samuel-Auguste Tissot (1728-1797) fut un médecin vaudois qui pratiquait des consultations épistolaires. Il était consulté par des patients suisses mais aussi par d'illustres personnalités de toute l'Europe ; les Archives du corps et de la santé au XVIIIe siècle, à l'Université de Lausanne, ne contiennent que les lettres des patients et non les réponses de Tissot (à la différence des Archives Tronchin de la Bibliothèque de Genève).

- Comme les lettres expédiées à Tronchin, celles que recevait Tissot sont très nombreuses (1346 dans le fonds Tissot à Lausanne).
- On peut relever quelques tendances dans les lettres où les patients du XVIIIe siècle expriment leur ressenti dans le domaine de la santé et de la maladie.
- **Aucun siècle n'a autant insisté sur ce que l'on sent, comme constituant un fondement à la base de la connaissance et de la morale.** Dans les lettres reçues par Tissot, on retrouve presque toujours l'unité psychophysiologique du malade et de la maladie.
- Les malades du XVIIIe siècle attendent et recherchent ardemment la guérison ; la foi en la providence n'est plus de mise, pas plus que le respect des anciennes méthodes médicales. Les patients éduqués s'auto-analysent et souhaitent comprendre et espérer en une solution efficace et rapide. Les descriptions de malades et de maladies envoyées à Tissot se veulent précises et en attente du diagnostic et des prescriptions d'une médecine qui, elle, n'est pas toujours à la hauteur des attentes des patients.

- Les archives en ligne de l'Université de Lausanne permettent une recherche approfondie sur ces sujets. L'interaction entre l'écriture et la maladie permet de bien cerner le caractère fortement sensible et psychosomatique des affections dont il est question : la maladie influe sur le type d'écriture et l'expression de la maladie est axée sur l'attente de la prescription et de la guérison.
- **La relation médecin-patient** apparaît nettement dans les correspondances, avec divers aspects et qualités de cette relation entre un malade et ses thérapeutes.
- Par ailleurs, le corpus de lettres adressées à Tissot ne remet pas en cause le fait que les élites sociales du XVIIIe siècle ont mis à distance le rapport à la religion ; cependant, le rapport à Dieu, la spiritualité et la charité sont présents dans certaines lettres (Pilloud, 2013).
- Outre les caractéristiques générales de celles-ci, nous y discernons ce qui concerne les patients et pathologies psychosomatiques particulières, comme la mélancolie, les vapeurs, les insomnies et autres éléments de mal-être, ainsi que les conséquences de l'inoculation.